

* Obligatoire.

Présentation de votre structure

Dénomination exacte conforme aux statuts *		Sigle (le cas échéant)	
Régime juridique		Numéro de SIRET* sans espaces ni marques	
<input type="checkbox"/> Association loi 1901 Autre		Votre n° de SIRET peut avoir changé. Vérifiez-le sur le site insee.fr	
Adresse du siège social (conforme aux statuts). * Toutes les correspondances y seront adressées			
Téléphone	Courriel	Site internet	
Date de création	Date de la dernière déclaration (statuts, dirigeants)	Date de la dernière assemblée générale ordinaire	
Votre structure emploie-t-elle un ou plusieurs salariés ?			
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, Nbre Et Nbre en équivalent temps plein Nbre d'heures Nbre d'emplois aidés			
Votre structure est-elle pour tout ou partie de ses activités assujettie à la TVA ou aux impôts commerciaux ?			
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, pour quelle part de ses activités %			
Votre structure dispose-t-elle d'un agrément administratif ?			
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, précisez le(s)quel(s)			
		Type d'agrément	Administration
		Date	
		Type d'agrément	Administration
		Date	
Nombre total d'adhérents		Montant de la cotisation de base	
Votre structure est-elle affiliée à une fédération ou fait-elle partie d'un réseau ?			
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, précisez le(s)quel(s)			
Dénomination exacte de la fédération ou du réseau			

Les membres de votre structure (si vous êtes une collectivité, ne saisissez pas la colonne trésorier)

Président (ou Maire)	Trésorier	Personne chargée du dossier
Nom et Prénom	Nom et Prénom	Nom et Prénom
Adresse	Adresse	Adresse
Téléphone	Téléphone	Téléphone
Courriel	Courriel	Courriel

Cette subvention se décline en 3 dispositifs distincts :

1- Acquisition de mobilier spécifique (rayonnages, bacs, signalétique...)

Remplir la
page 3

Ces projets concernent :

- un premier aménagement, un agrandissement de locaux ou une rénovation.
- Les espaces publics de la bibliothèque : accueil, salle de prêt et de lecture, espaces d'animations.
- Du mobilier professionnel répondant aux normes des ERP.

Bénéficiaires : **Communes et EPCI**

2- Mise en réseau informatique

Remplir la
page 4

Ces projets concernent :

- des bibliothèques appartenant à un même réseau,
- mise en réseau des postes informatiques,
- installation et paramétrage des logiciels de gestion informatique des bibliothèques (SIGB),
- la formation à l'utilisation du matériel et logiciel informatique.

Bénéficiaires : **EPCI**

3- Mise en place de service numériques, dans le cadre de projet de médiation numérique

Remplir la
page 5

Ces projets concernent l'acquisition de :

- postes informatiques accessibles au public, tablettes, liseuses, bornes d'écoute,
- accès Wi-fi,
- des logiciels informatiques.

Bénéficiaires : **Communes et EPCI**

Demande de subvention pour l'acquisition de mobilier spécifique

Votre demande concerne :

- un premier aménagement,
- un agrandissement de local,
- une rénovation,

La bibliothèque départementale doit être associée à la conception du projet

Description du projet global

Pièces à joindre à ce dossier
Obligatoire pour toute demande de subvention

Liste des documents à fournir avec votre demande

- Note de présentation du projet justifiant une demande de subvention pour du mobilier professionnel.
- Plan d'aménagement de la bibliothèque.
- Un courrier adressé au Président du Conseil départemental de l'Ain, sollicitant l'attribution d'une subvention.
- Le-s devis retenu-s.
- Délibération du Conseil Municipal ou Communautaire.
- **Un relevé d'identité bancaire aux normes SEPA (codes IBAN et BIC).**
- Au moment du paiement, il vous sera demandé les factures acquittées.

Demande de subvention pour la mise en réseau informatique

La bibliothèque départementale doit être associée à la conception du projet

Nom, prénom et fonction du chef de projet
Description du projet global
Communes concernées par le projet
Objectifs généraux du projet, intentions, résultats attendus
Dans le cas d'une mise en réseau de postes informatiques, précisez le nombre de communes concernées et le nombre de postes, le système d'exploitation, etc.
Dans le cas d'une acquisition ou d'une installation de logiciels SIGB, précisez le nom du logiciel
Formations prévues : précisez l'intitulé et le nombre de jours
Nom et prénom de la personne en charge de la maintenance

Pièces à joindre à ce dossier
Obligatoire pour toute demande de subvention

Liste des documents à fournir avec votre demande

- Note de présentation du projet pour la mise en réseau informatique.
- Un courrier adressé au Président du Conseil départemental de l'Ain, sollicitant l'attribution d'une subvention.
- Le-s devis retenu-s.
- Délibération du Conseil Municipal ou Communautaire.
- **Un relevé d'identité bancaire aux normes SEPA (codes IBAN et BIC).**
- Au moment du paiement, il vous sera demandé les factures acquittées.

Demande de subvention pour la mise en place de services numériques innovants ou favorisant l'accessibilité

La bibliothèque départementale doit être associée à la conception du projet

Nom, prénom et fonction du chef de projet
Description du projet de médiation numérique
Partenariats envisagés
Objectifs généraux du projet, intentions, résultats attendus
Indiquez le matériel envisagé et son/ses usages
Dans le cas d'une acquisition ou d'une installation de logiciels SIGB, précisez le nom du logiciel
Formations prévues : précisez l'intitulé et le nombre de jours
Nom et prénom de la personne en charge de la maintenance

Pièces à joindre à ce dossier
Obligatoire pour toute demande de subvention

Liste des documents à fournir avec votre demande

- Note de présentation du projet (objectifs, public, moyens, calendrier) pour la mise en place de services numériques
- Un courrier adressé au Président du Conseil départemental de l'Ain sollicitant l'attribution d'une subvention.
- Les devis retenus.
- Délibération du Conseil Municipal ou Communautaire.
- **Un relevé d'identité bancaire aux normes SEPA (codes IBAN et BIC).**
- Au moment du paiement, il vous sera demandé les factures acquittées.

Engagement Obligatoire pour toute demande de subvention

Nous soussignés _____, Président ou Maire
Nom et prénom du Président ou du Maire

- sollicitons une subvention du Département de l'Ain au nom de _____
Nom de la collectivité ou de l'association
- nous engageons à satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention, notamment :
 - à justifier de l'emploi des fonds versés par la transmission d'un compte-rendu d'activité et des comptes annuels dans les six mois suivant la fin de l'exercice au titre duquel l'aide a été attribuée,
 - à tenir à la disposition des personnes habilitées par le Département les livres et pièces comptables,
- déclarons que l'association est en règle au regard de l'ensemble de la réglementation applicable à son activité, des déclarations sociales et fiscales, et à jour des cotisations afférentes ;
- certifions exactes les informations contenues dans le présent dossier.

Fait le _____ à _____

Ce document doit impérativement être signé et certifié conforme par le président ou le Maire.

Le Président, Le Maire

Informations sur les subventions départementales

Une subvention est une libéralité relevant de l'appréciation souveraine de l'organe délibérant de la collectivité ; son attribution comme son renouvellement n'ont aucun caractère automatique.

D'une manière générale, l'attention des responsables d'associations est appelée sur les demandes d'un niveau manifestement excessif, qui n'auraient aucune chance d'être agréées par le Département, compte tenu des contraintes budgétaires auxquelles il est soumis.

L'attribution et le versement d'une subvention publique entraînent pour le bénéficiaire certaines obligations, telles que rendre compte de l'emploi des fonds versés et se soumettre au contrôle éventuel des délégués de la collectivité locale, conformément aux dispositions de l'article L 1611-4 du code général des collectivités territoriales.

Si le Département le juge utile, et en tout état de cause si la subvention attribuée excède 23 000 €, une convention sera conclue entre le Département et le bénéficiaire.

Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par les services du Département de l'Ain. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez de droits d'information, d'opposition et de rectification de ces informations. Si vous souhaitez exercer ces droits et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la direction ou au service concerné du Département de l'Ain (cf coordonnées page suivante).

A qui adresser le dossier ?

Adresse postale

Plus d'informations

M. le Président du Conseil départemental de l'Ain
Direction de la lecture publique
31, rue Juliette Récamier
01000 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Secrétariat de la Direction de la lecture publique
04 74 45 22 06
secretariat-dlp@ain.fr